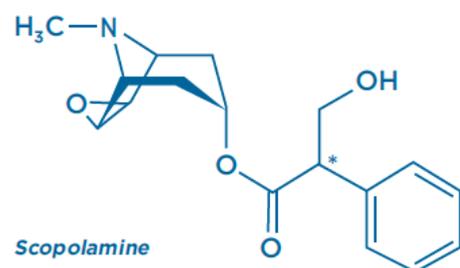


## LE DATURA ET LES ALCALOÏDES ASSOCIÉS

Le datura (*Datura stramonium* L.) est une plante dont le fruit arrive à maturité fin août et libère plusieurs centaines de graines. Chaque pied de datura peut porter jusqu'à une centaine de fruits. Datura a de nombreux noms courants évocateurs tels que herbe aux fous ou encore trompette de la mort.



Les graines de *Datura stramonium* sont des impuretés botaniques considérées comme des contaminants en raison des alcaloïdes (hyoscyamine, atropine, scopolamine) qu'elles contiennent et qui ont des effets toxiques chez la plupart des espèces animales (Efsa, 2008). Toute la plante est toxique, les tiges et feuilles renfermant également des alcaloïdes.

Le datura s'adapte très bien aux conditions de culture propres au tournesol mais aussi en zone adventice des cultures de maïs.

Sur un siècle le maillage de présence de la plante s'est renforcé.

Les animaux au pâturage sont peu susceptibles de consommer la plante fraîche en raison de son goût et son odeur.

Cependant, des cas d'intoxication peuvent exister si les animaux ingèrent des aliments secs contaminés par la plante entière ou par des graines, ils sont alors incapables de détecter ces impuretés.

Les alcaloïdes tropaniques ont des effets sur la fréquence cardiaque et sur le système nerveux central.

Même à des niveaux de contamination très faibles, ils ont un impact sur les chevaux de course, en les rendant positifs à des contrôles anti-dopage.

La directive 2002/32 définit des teneurs maximales réglementaires en Datura de 1000 mg/kg.

Des recherches de datura ont été intégrées au plan de contrôle OQUALIM dès sa création sur maïs, sorgho, tournesol et leurs coproduits.

Un résultat supérieur à 1000 mg/kg a été décelé en 2012 sur des issues de céréales puis en 2014 sur du sorgho. Depuis 2015 l'ensemble des résultats sont conformes.

En complément de ces analyses, des recherches d'atropine et scopolamine ont été ajoutées à titre exploratoire en 2013 sur des coproduits de tournesol et de sarrasin tels que les tourteaux, où la recherche de graines entières de Datura ne peut être réalisée. Du fait de sa faible utilisation, peu de résultats sont disponibles sur les cosses de sarrasin.

En l'absence de seuil réglementaire et face au constat d'une forte variabilité des résultats sur tourteau de tournesol, un seuil de vigilance professionnel a été défini à 15 mg/kg. Ce seuil a été évalué sur la base d'un taux d'incorporation maximal de 10% de tourteau tournesol dans les aliments porcs. D'après la synthèse de l'EFSA, l'espèce porcine figure parmi les plus sensibles. Pour cet animal, la dose minimale ayant un effet indésirable observé est estimée à 1500 µg d'alcaloïdes par kg d'aliment ingéré.

Depuis 2013, 6% des échantillons de tourteau de tournesol analysés ont une teneur en atropine + scopolamine supérieure à cette valeur. Le seuil applicable aux aliments pour chevaux de course est inférieur à ce seuil.

■ Anne Paul

**Le fruit de *Datura stramonium* contient de 500 à 600 graines**

Sources : Anses, Arvalis, INPN, Terre Univia

